se jetant dans la rivière, dont l'eau est à plus de 60°. Ils en prennent une bouteille pour la faire analyser. M. de Marsay a relevé à la boussole le cours de la rivière, qu'il trouva absolument faux sur la carte; du reste, dit-il, nous sommes les premiers Européens qui y passons. Nulles traces d'habitants quelconques. Ils n'en verront pas avant trois jours, quand ils arriveront chez les Moïs. Le 28, pluie torrentielle qui cesse heureusement pour le campement du soir sur les galets entouré de grands feux. Le 29, beau temps, ils arrivent au dernier village annamite; en face, sur l'autre rive, le premier village moï. Les chefs moïs avertis assistent au débarquement, se prosternent pour les cadeaux d'usage. Visite au village moï; hommes se recouvrant peu, femmes pas du tout. Les Moïs diffèrent comme type des Annamites; sauf la couleur de la peau, ils n'ont rien de la race jaune. Ils n'ont pas les yeux bridés. Le chef moï doit leur préparer une ou deux chasses; tous les malades accourent pour se faire guérir par ces Européens de passage. Distribution de quinine et de pansements antiseptiques. Ces messieurs vont rester là, au village de Bao-Noï, deux ou trois jours pour être précédés par une réputation de bonté, de mansuétude et de générosité, ce qui leur facilitera leur visite. M. de Marsay a envoyé à sa mère ce journal de quatre jours par un homme de l'escorte, malade de la fièvre, renvoyé à Hué. Depuis, aucune lettre; une dépêche du 13 février datée de Kamty disait simplement que tous étaient bien. »

OCÉANIE

Reliques du naufrage de la Pérouse à Vanikoro. — En rade de Manille (Philippines), le 25 janvier 1899, M. Paul Wenz fait savoir à la Société de Géographie qu'en décembre dernier, le yacht *Lady-Saint-Aubyn* appartenant à M. Wildes-Browne est arrivé à Sydney, venant des îles du Pacifique. « Le bateau est resté plusieurs mois à Vanikoro et en a rapporté quelques reliques qui sans aucun doute proviennent du naufrage de La Pérouse.

« Dès que j'ai pu le faire, j'ai été trouver M. Wildes-Browne, et j'ai pu, moyennant finances, me rendre acquéreur de ces reliques. Elles se composent de :

« 1° Une pièce d'or Louis XV, 1728, en parfait état de conservation.

« 2° Une pièce d'argent, Louis XV, 1727, quelque peu abimée, mais bien lisible.

« 3° 3 pièces espagnoles argent dont je ne puis lire la date.

« 4° Un bouton d'uniforme portant un soleil au centre.

« 5° Un chien de mousquet à silex.

« 6° Des balles de plomb et de fer.

« 7° Deux silex de mousquets.

« 8° Des fragments de porcelaine de fabrication orientale (Chine ou Japon?)

« 9° Une ferrure forme fleur de lys.

« 10° Tête de marteau, clous, doublure en cuivre de bateau, etc.

« Enfin deux objets en cuivre ou laiton dont je n'ai pu trouver ni l'usage, ni la provenance.

« Je puis vous dire en passant que le capitaine Faischild, de la Nouvelle-Zélande, m'a envoyé il y a deux mois des morceaux de chêne et de teck qui proviennent du bateau de Cook l'*Endeavour*. Ce bois qui a séjourné cent trois ans dans l'eau, est aussi sain et solide que s'il sortait du chantier. »

AMÉRIQUE

Le Contesté franco-brésilien (1). — Le dernier protocole, du 10 avril 1897, signé entre la France et le Brésil, se basant sur les articles 7 et 8 du traité d'Utrecht (dont l'interprétation assez difficile a laissé jusqu'à ce jour la question de frontières diplomatiquement insoluble), détermine d'une façon à peu près précise les limites de ce territoire. Au nord, les Guyanes anglaise et hollandaise, le Tumuc Humac et l'Oyapock; à l'est, l'océan Atlantique; au sud, l'Araguary (Oyari-Arouari) jusqu'à sa source et de cette source une ligne parallèle à l'Amazone jusqu'au Rio Branco; à l'ouest, le Rio Branco.

Depuis les environs de l'an 1600, commencement de la contestation avec le Portugal, jusqu'à présent, l'intérieur de cette vaste étendue de territoire est demeuré à peu près blanc sur les cartes. Les tracés les plus fantaisistes ont été donnés par les explorateurs aux rivières du Contesté et il a fallu l'importante découverte des mines d'or de la région comprise entre les sources de la rivière Carnot,

(1) Voir la carte du Contesté franco-brésilien, *in fine*.